

# **Commission permanente du Conseil général du 25 mars 2010**

Pascal Popelin a rapporté une délibération lors de cette réunion de la Commission permanente.

## **Subvention d'investissement à la commune de Saint-Denis pour la reconstruction d'un établissement multi-accueil de la petite enfance**

Dans le cadre du plan départemental de relance qu'il a fait adopter en juin 2008, Pascal Popelin a proposé d'attribuer une subvention départementale d'investissement de 145 830 € à la commune de Saint-Denis, pour la reconstruction de la Maison du petit enfant « Les Sonatines ». A l'occasion de cette reconstruction, la capacité d'accueil de cet établissement sera augmentée de 45 berceaux, ce qui portera la structure à 83 places.